



**COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 09 DÉCEMBRE 2015**

**DÉLIBÉRATION N° 2015-113**

**PROCÉDURES ADMINISTRATIVES – FONCIÈRES ET JURIDIQUES**

**21 - Bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées en 2014**

Date de la convocation : le 03 décembre 2015,

**Nombre de délégués en exercice : 70**

Président de séance : Monsieur Guy MESSAGER – Président du Syndicat,

Secrétaire de séance : M. David DUPUTEL

**Présents : 40**

M. Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Claude ROUYER (Commune d'Attainville), MM. Gilles MENAT et Richard GRIGNASCHI (Commune de Baillet-en-France), M. Jean-Claude BONNEVIE (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Jean-Noël BELLIER et Marcel BOYER (Commune d'Écouen), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), M. Youcef CHELGHAF (Commune de Garges-lès-Gonesse), M. Gérard GRÉGOIRE et Mme Yolande GARRET (Commune de Gonesse), Mme Anita MANDIGOU et M. Thierry CHIABODO (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire honoraire, et Alain CLAUDE (Commune de Louvres), M. Henri GUY (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsoul), Mme Michèle BACHY et M. Jean-Yves THIN (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), MM. Bernard VERMEULEN et Patrick LEPEUVE (Commune de Roissy-en-France), MM. Roger GAGNE et Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), MM. Richard ZADROS et David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Laure QUÉRÉ (Commune de Le Thillay), M. Alain GOLETTA (Commune de Vémars), Mme Christine PASSENAUD (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents et représentés : 5**

M. Luc VILLERMIN, Délégué titulaire de la commune de Fontenay-en-Parisis, donne pouvoir à M. Gérard SAINTE-BEUVE, Délégué titulaire de la commune de Le Thillay,  
M. Cédric MORVAN, Délégué Titulaire de la commune de Mareil-en-France, donne pouvoir à M. Henri GUY, Délégué Titulaire de la commune de Mareil-en-France,  
M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsoul, donne pouvoir à Mme Geneviève RAISIN, Déléguée Titulaire de la commune de Montsoul,  
M. Bernard BESANÇON, Délégué Titulaire de la commune de Puisieux-en-France, donne pouvoir à M. Didier GUEVEL, Délégué Titulaire de la commune de Le Plessis-Gassot,  
M. Lionel LECUYER, Délégué Titulaire de la commune de Vémars, donne pouvoir à M. Alain GOLETTA, Délégué Titulaire de la commune de Vémars.

**Présents sans droit de vote : 2**

**PROCÉDURES ADMINISTRATIVES – FONCIÈRES ET JURIDIQUES**  
**21 - Bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées en 2014**

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

L'article L. 5211-37 du code général des collectivités territoriales prévoit que le bilan des acquisitions et des cessions opérées fasse l'objet d'une délibération de l'organe délibérant.

Une acquisition a été réalisée en 2014, nécessaire à la réalisation d'un bassin de retenue des eaux pluviales au lieu-dit « Le Clos de la Charrière » rû des Quarante Sous et aménagement des berges du Petit Rosne entre la rue François Mitterrand et le Chemin Rural de « Domont à Baillet-en-France » sur la commune de BOUFFÉMONT (opération n° 463B).

L'état récapitulatif de la transaction immobilière en 2014 est le suivant :  
Cette acquisition a été réalisée sur la base du prix de France Domaine le 21 avril 2012.

ÉTAT DES ACQUISITIONS 2014 :

Situation du bien	Référence cadastrale contenance	Surface des parcelles	Prix surface	Vendeur	Montant d'acquisition (prix + indemnité d'éviction)	Date de l'acquisition
<b>Bouffémont</b>						
Le Tumultu	AI n° 138	1 392 m <sup>2</sup>	40 €/m <sup>2</sup>	Consorts VAN ACKER	93 311,00 €	30/06/2014
Le Clos de la Charrière	AI n° 131	2 105 m <sup>2</sup>	10 €/m <sup>2</sup>			
	AI n° 132	157 m <sup>2</sup>	40 €/m <sup>2</sup>			

ÉTAT DES CESSIONS 2014 : NÉANT

**CECI EXPOSÉ**

Après avoir entendu le rapport de M. Gérard GRÉGOIRE,

Vu l'avis favorable du comité syndical du mercredi 09 décembre 2015,

**Considérant que** le bilan des acquisitions opérées par les établissements publics de coopération intercommunale doit faire l'objet d'une délibération de l'organe délibérant,

**LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :**

**1 - Prend acte des acquisitions et des cessions foncières réalisées en 2014 ci-dessus,**

**2 - Et autorise le président à signer tout acte relatif au bilan des acquisitions et des cessions foncières réalisées en 2014.**

Bonneuil-en-France, le 17 décembre 2015

Guy MESSAGER,



Président du Syndicat,  
Maire honoraire de Louvres.



Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 17 décembre 2015.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication.